

Budget fédéral de 2017

Comité permanent des finances de la Chambre des communes

LE 22 JUILLET 2016

309, rue Cooper, bureau 203
Ottawa (Ontario) K2P 0G5
Courriel : info@carl-abrc.ca

Résumé

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) recommande au gouvernement fédéral ce qui suit :

1. Investir 3,4 millions de dollars par année pour les cinq prochaines années (2017 à 2021) afin de gérer les données de recherche et d'en faciliter l'accès. Cet investissement permettrait au milieu des données de recherche du Canada de perfectionner les services, les compétences et l'infrastructure nécessaires pour mettre en valeur et exploiter la richesse que recèlent les données de recherche au Canada, ce qui contribuerait à renforcer la compétitivité du pays dans l'arène mondiale des secteurs de la recherche, de l'innovation et de la commercialisation.
2. Investir 3 millions de dollars par année pour les cinq prochaines années (2017 à 2021) afin de soutenir l'infrastructure numérique nationale du riche patrimoine documentaire du Canada, au moyen d'un programme national coordonné et collaboratif pour la numérisation sous la direction de Bibliothèque et Archives Canada, dans le cadre de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire. Cette initiative assurerait aux Canadiens et au reste du monde un accès en ligne à la riche histoire culturelle du Canada.
3. Investir 2 millions de dollars par année pour les cinq prochaines années (2017 à 2021) afin de soutenir et d'élargir la Bibliothèque scientifique fédérale dans le cadre de l'engagement envers la science ouverte du Canada. Cet investissement permettra à tous les chercheurs fédéraux de se prévaloir des plus récentes ressources documentaires mondiales et percées en matière de recherche, et de présenter la science canadienne au reste du monde, ce qui fera en sorte que le Canada demeure un chef de file en recherche et développement dans les domaines scientifique, technique et médical.

Nous vous remercions de tenir compte de ces recommandations.

Introduction

L'ABRC est le chef de file du milieu des bibliothèques de recherche au Canada. Elle compte parmi ses membres les 29 grandes bibliothèques de recherche universitaire du pays. Notre mission consiste à améliorer la capacité des bibliothèques de recherche canadiennes à créer des partenariats en matière de recherche et d'enseignement supérieur, à promouvoir l'efficacité et la pérennité de la communication scientifique et la mise en œuvre de politiques publiques favorisant la recherche, et à garantir un accès plus large aux résultats de la recherche.

L'ABRC remercie le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de s'enquérir auprès des Canadiens de leurs priorités dans le cadre du budget fédéral de 2017. Nous sommes heureux de vous proposer trois recommandations. Notre mémoire insiste sur le thème de la productivité, mais les recommandations auront aussi une incidence sur les collectivités et les emplois.

Recommandations

1. Faciliter l'accès aux données de recherche

Les trois principaux conseils qui financent la recherche au Canada investissent environ 2 milliards de dollars chaque année pour aider les chercheurs canadiens et leurs activités de recherche. La recherche génère une énorme quantité de données précieuses. La Déclaration de principes des trois organismes sur la gestion des données numériques reconnaît que « la capacité de stocker, de consulter, de réutiliser et de mettre à profit les données numériques de la recherche est devenue essentielle à l'avancement de la science et au développement de solutions novatrices aux défis économiques et sociaux¹. » Cette conclusion est corroborée par l'engagement du gouvernement fédéral envers le G8 en faveur de la science ouverte, qui est « de promouvoir les politiques visant à augmenter l'accès aux résultats des recherches subventionnées par l'État afin de stimuler la découverte scientifique, de favoriser une meilleure collaboration internationale et une meilleure coordination de la recherche, ainsi que de renforcer l'engagement de la société et d'appuyer la prospérité économique. En conséquence, le gouvernement du Canada établira une approche pangouvernementale en matière de

¹ <http://www.science.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=547652FB-1>

science ouverte afin d'élargir l'accès aux publications et aux données scientifiques financées par le gouvernement fédéral². »

La valeur de la recherche effectuée pourrait être considérablement accrue pour les Canadiens au moyen d'un investissement soutenu dans une infrastructure nationale cohérente favorisant la gestion des données de recherche. Une infrastructure nationale donne accès aux données de recherche qui sont colligées, gérées et conservées numériquement partout au pays. Sans une telle infrastructure de gestion nationale, des quantités énormes de données de recherche canadiennes ont été perdues et continueront de l'être.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) se sont dotés de politiques d'archivage de données, mais la conformité a été entravée par le manque de dépôts appropriés, ainsi que des services et des compétences requises en matière de gestion des données. Ce besoin d'infrastructure de gestion a été clairement énoncé dans le rapport de 2005 faisant suite à la Consultation nationale sur l'accès aux données de la recherche scientifique (CNADRS), qui était dirigée par le Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

Données de recherche Canada (DRC), une entité qui a vu le jour en 2013, a commencé à essayer d'élaborer une stratégie nationale commune visant à relever les défis et à saisir les occasions entourant l'optimisation des avantages d'un investissement collectif du Canada dans ses données de recherche. Le Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) alloue actuellement un financement modeste à cet organisme de coordination. Quoiqu'il en soit, il est désormais impératif que le gouvernement soutienne des services de données durables pour la gestion des données à l'échelle nationale. L'ABRC remercie le gouvernement de s'être engagé à investir 95 millions de dollars de plus par année aux conseils subventionnaires du Canada, mais un soutien direct doit cibler plus particulièrement la gestion des données de recherche.

Le Conseil du leadership sur l'infrastructure numérique (CLIN) réunit des chefs de file du milieu académique, de la recherche, du secteur privé et du gouvernement, et « se veut le fer de lance de l'initiative nationale visant à mettre sur pied un écosystème canadien d'infrastructure numérique (IN). En accélérant la recherche, l'éducation et l'innovation dans tous les secteurs et sur tous les plans, un

² <http://ouvert.canada.ca/fr/contenu/plan-daction-du-canada-gouvernement-ouvert-2014-2016>

contexte d'infrastructure avancée intégré, complet, accessible et durable aidera le pays à conserver une longueur d'avance dans l'économie du savoir³. »

L'ABRC participe au CLIN au moyen de son réseau Portage, et cherche à s'assurer que les pratiques de gestion des données du milieu de la recherche bénéficieront des politiques, des pratiques et des outils modernes. Par exemple, Portage offre un outil de gestion des données et des services d'expert sur son utilisation.

Nous nous réjouissons de l'engagement du gouvernement à investir dans le secteur de l'accès et de la conservation des données de recherche. Le Canada accuse un important retard par rapport à d'autres pays comme l'Australie et les États-Unis, qui ont investi respectivement 72 et 100 millions de dollars sur cinq ans⁴ pour financer leurs initiatives entourant les données de recherche.

L'ABRC recommande que le gouvernement investisse 2,8 millions de dollars par année pour les cinq prochaines années (2017 à 2021) afin de se doter d'une infrastructure nationale de gestion des données de recherche qui contribuerait à accroître la position concurrentielle du Canada sur l'échiquier mondial.

2. Investir dans la numérisation du patrimoine documentaire du Canada

Les grandes bibliothèques de recherche du Canada, y compris Bibliothèque et Archives Canada (BAC), détiennent de vastes collections documentaires d'une importance vitale sur l'histoire de notre grande nation et de son peuple dans le but de faciliter la recherche et l'apprentissage. Même si des étudiants et des chercheurs consultent les documents eux-mêmes, la numérisation favorise l'enseignement, l'apprentissage et la recherche en aidant les Canadiens à consulter des documents historiques et culturels sans égard à l'endroit où ils se trouvent. L'annonce de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire (SCNPD) que BAC a faite en juin 2016 est encourageante, et elle constitue un pas vers la création d'un programme national concret et coordonné pour la numérisation. Voilà qui permettra de mettre en place les outils et l'infrastructure nécessaires pour que les utilisateurs de toutes les instances puissent accéder aisément à de précieuses archives historiques, et pour que nos institutions de mémoire puissent les préserver adéquatement. Il faudra toutefois un investissement suffisant et soutenu pour que cette stratégie nationale soit une réussite.

³ <http://leadershipnumerique.ca/>

⁴ Voir « ANDS attracts new funding » du *Australian National Data Service* à l'adresse <http://ands.org.au/ardc.html>. À propos du programme *Sustainable Digital Data Preservation and Access Network Partners (DataNet)*, voir http://www.nsf.gov/publications/pub_summ.jsp?ods_key=nsf12557.

D'autres pays ont reconnu le besoin de se doter de stratégies nationales pour la numérisation et la préservation des informations d'intérêt national, et ils y investissent. La Koninklijke Bibliotheek (Pays-Bas) affirme qu'elle compte numériser 90 % des ouvrages publiés au pays, de même que les magazines et les journaux les « plus pertinents » qui ont été publiés avant 1940⁵. Digital NZ est une initiative de la bibliothèque nationale de la Nouvelle-Zélande qui a été intégrée à la stratégie gouvernementale relative au contenu numérique (septembre 2007). Digital NZ est le point d'accès unique au contenu national numérisé d'organisations comme les Archives de la Nouvelle-Zélande, l'Université de technologie d'Auckland et les données gouvernementales de la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'à du contenu international. L'organisation fournit également des lignes directrices sur la numérisation et en assure la gestion⁶. Digisam est un secrétariat suédois de coordination du patrimoine culturel qui aide les institutions nationales patrimoniales à élaborer des stratégies en matière de numérisation dans le but de gérer de façon équilibrée et structurée⁷ la numérisation, la conservation numérique et l'accès numérique. La *Digital Public Library of America*, qui a vu le jour en avril 2013, est une entité sans but lucratif financée par une multitude de fondations et d'organismes gouvernementaux américains. Elle regroupe les richesses des bibliothèques, des archives et des musées américains, puis les met gratuitement à la disposition du reste du monde. On y retrouve l'expression humaine sous toutes ses formes, des documents écrits jusqu'aux œuvres artistiques et culturelles, en passant par les archives du patrimoine américain, et par les travaux et données scientifiques⁸.

En raison des données incomplètes, on ignore malheureusement quelle proportion du patrimoine canadien est actuellement numérisée et mise à la disposition du public. Le sous-financement ininterrompu des bibliothèques, des archives et des musées canadiens ont fait en sorte que bon nombre de ces établissements sont incapables de mesurer et d'évaluer convenablement l'état de leurs propres collections. Dans un sondage réalisé en 2011 par le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, de nombreux répondants ont indiqué ne pas avoir les ressources nécessaires pour réaliser un inventaire⁹.

Ces deux éléments suffisent à démontrer le besoin d'une stratégie nationale pour éviter à l'avenir toute perte ou dégradation de notre patrimoine. Il s'agit là d'une entreprise considérable sur le plan des ressources (financières, humaines et techniques). La SCNPD sera composée de « créateurs de

⁵ <https://www.kb.nl/sites/default/files/docs/strategicplan-2015-2018.pdf>

⁶ <http://www.digitalnz.org/>

⁷ <http://www.digisam.se/>

⁸ <https://dp.la/info/>

⁹ <http://canada.pch.gc.ca/fra/1443452309968>

contenus, d'écrivains, de représentants des communautés culturelles, d'usagers ainsi que des représentants des bibliothèques, des centres d'archives, des sociétés d'histoire, des musées, des universités, ainsi que du secteur privé et des organismes sans but lucratif¹⁰. »

Même si la SCNPD cherchera à obtenir le soutien de partenaires financiers, une telle initiative nationale nécessite absolument un financement fédéral de base pour éviter que ce travail important ne soit fragmentaire.

Le financement de cette initiative permettrait aussi au gouvernement fédéral et à BAC de donner suite au 69^e appel à l'action du rapport de la Commission de vérité et réconciliation¹¹.

L'ABRC recommande que le gouvernement investisse 3 millions de dollars par année pour les cinq prochaines années (2017 à 2021) afin de soutenir une infrastructure numérique nationale du riche patrimoine documentaire du Canada, au moyen d'un programme national coordonné et collaboratif pour la numérisation qui serait dirigé par BAC.

3. Gouvernement ouvert, science ouverte

Comme il était mentionné dans le mémoire que nous avons présenté récemment dans le cadre du Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert 2016-2018, l'ABRC se réjouit des vastes efforts déployés par le gouvernement pour faire progresser une politique et une culture d'accessibilité par défaut, de façon à améliorer l'accès à l'information et la transparence dans toutes les sphères gouvernementales. La science ouverte est une tendance mondiale qui vise à ce que les résultats de recherches financées par les fonds publics, y compris les publications et les données, soient offerts gratuitement au monde entier, sans restrictions indues. La science ouverte a une incidence tant sur la recherche gouvernementale que sur le milieu universitaire. Elle vient enrichir les résultats de la recherche en éliminant les cloisonnements, en accélérant la communication du savoir à la société, et en facilitant les échanges entre différents secteurs et domaines. L'ABRC appuie les efforts du gouvernement fédéral visant à adopter la science ouverte, au moyen de la transparence, étant donné que le libre accès aux publications et aux données connexes des recherches financées par le fédéral permettra d'intensifier les recherches, de favoriser l'innovation et de stimuler l'économie¹².

Cette tendance revêt une grande importance pour le milieu de la recherche, mais la publication des résultats n'est qu'une étape du cycle de la recherche. Avant cela, les chercheurs doivent avoir accès

¹⁰ <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/Pages/strategie-canadienne-numerisation.aspx>

¹¹ http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls_to_Action_French.pdf

¹² <http://ouvert.canada.ca/fr/contenu/plan-daction-du-canada-gouvernement-ouvert-2014-2016>

aux informations et aux publications mondiales les plus récentes dans leur domaine professionnel. De telles ressources sont essentielles pour cerner les nouveaux projets de recherche, en déterminer la portée et entreprendre les recherches.

Le rapport de 2014-2016 pour un gouvernement ouvert recommandait de « mettre au point et mettre à l'essai une plateforme en ligne unique de découverte et d'accès aux collections et aux services des bibliothèques scientifiques fédérales¹³. » C'est grâce à la Bibliothèque scientifique fédérale (BSF) que les chercheurs des quatre coins du monde auront accès aux recherches et aux ressources gouvernementales. La BSF, qui est le fruit d'un partenariat entre sept ministères¹⁴, constitue un guichet unique dans lequel les utilisateurs trouveront des données scientifiques qui dépassent largement le contenu de chaque bibliothèque ministérielle. Grâce à ce guichet unique, il est facile de faire des recherches dans les collections imprimées et les dépôts de ces sept bibliothèques ministérielles. Les données mondiales sur la science, la technologie et la santé sont ainsi à la portée des utilisateurs.

L'infrastructure actuelle peut être agrandie de façon à y intégrer et à y migrer tous les ministères, moyennant la délivrance de permis. L'objectif est d'assurer l'accessibilité des recherches et des données gouvernementales. Il faut toutefois investir suffisamment pour que cette série complexe de logiciels, de systèmes et de plateformes soit intégrée adéquatement dans l'ensemble du gouvernement.

L'ABRC recommande que le gouvernement investisse 2 millions de dollars par année pour les cinq prochaines années (2017 à 2021) afin de soutenir et d'élargir la BSF dans le cadre de l'engagement envers la science ouverte du Canada. Cet investissement permettra aux chercheurs fédéraux de se prévaloir des plus récentes ressources documentaires mondiales et percées en matière de recherche, et de présenter la science canadienne au reste du monde, ce qui fera en sorte que le Canada demeure un chef de file en recherche et développement dans les domaines scientifique, technique et médical.

¹³ <http://ouvert.canada.ca/fr/node/plan-daction-du-canada-gouvernement-ouvert-2014-2016>

¹⁴ Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Pêches et Océans Canada (MPO), Santé Canada (SC) / Agence de la santé publique du Canada (ASPC), Conseil national de recherches du Canada (CNRC), Ressources naturelles Canada (RNC), Santé Canada (SC) / Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

Conclusion

Nous remercions les membres du comité de nous avoir donné cette occasion, et nous serons ravis d'étayer l'une ou l'autre de ces questions, ou l'ensemble d'entre elles, si vous nous invitez à le faire. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Susan Haigh, directrice générale, Association des bibliothèques de recherche du Canada.